

Zone de secours Hainaut Centre

Mercredi 23 Novembre 2016 à 10h00

« Communiqué de presse budget 2017 »

Suite à la réforme de la sécurité civile, 34 zones de secours ont vu le jour depuis le 1 janvier 2015

La zone de secours Hainaut centre est la deuxième zone la plus importante du pays.

Il s'agit d'une nouvelle administration pluricommunale (28 communes) à l'instar des zones de police mais dont les compétences relèvent de la sécurité civile (lutte contre le feu, interventions en ambulance, désincarcération, etc).

Elle couvre une superficie territoriale de 1358 km², vient en aide à une population estimée à environ 570.000 habitants grâce au dévouement de plus de 640 pompiers (professionnels et volontaires) affectés dans 10 postes de secours.

Fort d'un budget en équilibre de plus de 45 millions d'euros, de nouveaux investissements pourront être réalisés en 2017 en termes notamment de recrutement de personnel, d'achat d'équipements et véhicules afin d'atteindre des normes de qualité pour l'ensemble des postes.

L'objectif est sans aucun doute de rendre un service de qualité au citoyen.

I. Introduction : La zone de secours Hainaut centre : explications

La Zone de secours Hainaut Centre a le plaisir de vous présenter le Budget 2017.

Dès lors, on ne peut parler de budget sans présenter comme il se doit notre Zone de secours Hainaut Centre.

Suite à la réforme des services d'incendie, une nouvelle administration a vu le jour le 1er janvier 2015.

Elle compte 10 postes de secours et 643 pompiers (299 professionnels et 344 volontaires),

La Zone de Secours Hainaut Centre est la deuxième zone du pays, couvrant ainsi une population de 570.000 habitants ; soit 5,19 % de la population belge et est la troisième en nombre d'entreprises SEVESO ¹ (70% des entreprises SEVESO du Hainaut).

Fort d'un budget en équilibre de **45.755.762,40 €** pour l'**exercice 2017**, sans déficit, la zone de secours peut voir des **perspectives d'avenir** heureux afin d'améliorer le service rendu au citoyen en continuant les investissements réalisés en 2015 et en 2016.

¹ Sites industriels représentant des risques d'accidents majeurs

II. Investissement en 2017

1) Au niveau du personnel :

Il est prévu d'engager 57 pompiers supplémentaires et une cinquantaine de personnes pour les services administratifs. En tout, 62,03 % des dépenses seront affectés aux dépenses du personnel.

2) Au niveau du charroi :

Lors du passage en zone, un état des lieux du « charroi » a été réalisé. Il est apparu un réel besoin urgent d'investissement en la matière.

En 2015, 6 ambulances d'occasion ont été achetées pour compenser les carences du charroi hérité et pour garantir nos obligations vis-à-vis du SPF santé public en attendant le fruit du marché public pour l'acquisition des nouvelles ambulances équipées. En 2016, une commande de 6 nouvelles ambulances a été faite, elles devraient arriver en mars 2017. Avec les 4 prévues au budget 2017, la zone pourra ainsi compter sur plus de 200 véhicules dont 30 ambulances. Parmi celles-ci, une ambulance bariatrique et une néonatale.

En outre, le Plan d'Acquisition Zonal (PAZ) fixe un budget pluriannuel de 2.500.000 €/an afin d'assurer un charroi de base (autopompe, auto-échelle et citerne...) avec une ancienneté de moins de 15 ans pour chaque poste de secours. 410.000 € ont également été engagés en 2016 pour la transformation de 12 autopompes. L'achat d'une auto-échelle de

670.000 € est prévu en 2017 par un rattachement à un marché public fédéral.

3) Au niveau de la Masse d'habillement :

L'objectif est le respect des normes minimales en matière d'équipement de protection individuelle et de protection collective pour les 643 pompiers.

Aussi, en 2015 et 2016, un investissement de 700.000 €/an a été réalisé afin de répondre aux besoins les plus urgents. Cet investissement a, ainsi, permis d'octroyer des tenues de travail et des EPI.

En outre, un kit de base (tenue de travail) a été prévu pour 1/3 des pompiers en 2016. Les 2/3 restants de pompiers seront équipés d'un kit de base en 2017.

Le kit de base comprend une paire de chaussures, deux vestes, 4 pantalons, 6 t-shirts, 3 pulls et accessoire.

Le PAZ prévoit également un investissement pluriannuel de 700.000 €/an. Pour le renouvellement du package de base et des EPI.

4) Radios UHF :

Un budget de 300.000 € est prévu pour l'achat de radios portatives individuelles de type U.H.F. pour l'exécution des missions.

L'objectif visé par l'acquisition de ce système de communications est notamment l'amélioration de la couverture réseau à l'intérieure de grands bâtiments (sous-sols, parkings souterrains,...).

Cet outil de communication sera utilisé complémentirement au système de communication A.S.T.R.I.D.

Dans un premier temps, un total de 216 postes portatifs va être acquis afin de répondre aux exigences minimales d'effectifs visé pour 2018, soit : 18 par poste de secours à service de rappel et 36 par poste de secours à service de garde.

5) Infrastructures :

La Zone de secours souhaite acquérir les casernes qu'elle occupe.

Plusieurs communes ont émis la volonté de transférer la pleine propriété des casernes ; ce qui permettra à la zone d'en devenir propriétaire en 2017.

III. Plans pluriannuels :

Le commandant de zone a.i., après avoir réorganisé la structure opérationnelle, s'est engagé, avec toute son équipe, à élaborer les plan tels prévus par la loi du 15 mai 2007 sur la réforme de la sécurité civile.

En moins de 6 mois, la plupart de ceux-ci ont ainsi vu le jour ou sont en cours de finalisation. Il s'agit notamment des textes suivants :

- | | |
|--|--------------------------------|
| • Analyse de risque | • Plan Formation |
| • Schéma d'Organisation Opérationnelle | • Plan Rouge |
| • Plan de Personnel Opérationnel | • Plan Politique Général |
| • Plan d'Acquisition et de Matériel | • Plan Général de Prévention |
| • Plan Prévention | • Plan Personnel Administratif |

Pour toute question supplémentaire veuillez contacter le Commandant de Zone via :

Tél. : 065/32.17.76

Mail : commandant@zhc.be et cindy.quacquarelli@zhc.be